

La relation Chine-Amérique du sud
et le financement du développement soutenable :
une perspective post-keynésienne

Éric Berr, Jean-François Ponsot

Cahier de recherche du Creg, n° 2014.02

Novembre 2014

La relation Chine-Amérique du sud
et le financement du développement soutenable :
une perspective post-keynésienne

Eric Berr* et Jean-François Ponsot**

Résumé :

Nous caractérisons un modèle post keynésien de développement soutenable ainsi que ses modalités de financement, à partir des travaux néo-développementistes, structuralistes et dépendantistes latino-américains. Nous montrons ensuite que si les inflexions constatées en Amérique du sud depuis les années 2000 s'inscrivent dans une démarche empreinte de soutenabilité, les deux orientations récentes prises en matière de financement du développement, d'une part la montée en puissance des flux commerciaux et financiers chinois et, d'autre part, la Nouvelle architecture monétaire et financière régionale (NAMFR), ne contribuent que marginalement à la mise en application du paradigme post keynésien du développement soutenable.

Mots-clés : financement du développement, développement soutenable, coopération sud-sud, régionalisme financier

Classification JEL : F36, F63, Q01

Abstract:

The paper elaborates a post keynesian model of sustainable development and its financing process from recent developmentist and neo-structuralist Latin american works. We show that despite major inflexions inspired by sustainability goals in South America since the 2000s, two recent dynamics taken on financing for development (1. the rise of Chinese trade and financial flows; 2. The new regional monetary and financial architecture) contribute only marginally to the implementation of the post keynesian paradigm of sustainable development.

Keywords: financing for development, sustainable development, south-south cooperation, financial regionalism

JEL codes: F36, F63, Q01

* GREThA (UMR CNRS 5113), Université de Bordeaux, eric.berr@u-bordeaux.fr

** CREG, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, jfponsot@yahoo.fr

Les pays d'Amérique du sud ont longtemps servi de laboratoire du libéralisme. Le Chili de Pinochet, en appliquant aveuglément les préceptes de Milton Friedman et de ses Chicago boys au cours des années 1970, fut précurseur en la matière. Le consensus de Washington¹, formalisé par Williamson (1990), inaugura une série de « décennies perdues » marquées par un grand nombre de crises majeures en Amérique latine — Mexique (1994), Venezuela (1995), Brésil (1999), Argentine (2001-2002). La reprise économique observée dans la seconde moitié des années 2000 a toutefois permis à certains pays émergents de la zone — Argentine et Brésil en particulier — de se libérer de la tutelle des institutions financières internationales et d'explorer d'autres voies. L'arrivée concomitante de gouvernements « de gauche », même si ce terme générique cache souvent des différences importantes, a été l'occasion, de manière inégalement explicite et systématique selon les pays, de renoncer officiellement aux politiques néolibérales inspirées par le consensus de Washington, de réaffirmer la souveraineté des États latino-américains sur leurs propres choix politiques, et de favoriser un « retour de l'Etat » dans les orientations économiques (Surel, 2014) afin de promouvoir la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement, la nationalisation des ressources naturelles et le développement des infrastructures.

Cela est particulièrement clair dans le cas du Venezuela d'Hugo Chavez, de la Bolivie d'Evo Morales et de l'Équateur de Rafael Correa qui ont intégré dans leurs constitutions les principes clés du développement soutenable. Dans cette perspective, la nouvelle Constitution équatorienne, élaborée par une Assemblée constituante et plébiscitée par la population en 2008, est désormais considérée comme l'une des plus progressistes du continent. Elle inclut les « droits de la nature » et vise ni plus ni moins un modèle alternatif de développement fondé sur l'idée du *buen vivir* (ou *sumak kawsay* en langue quechua). Le modèle repose sur une politique volontariste de création et de redistribution des richesses, un rejet de la dépendance financière extérieure et une planification économique et écologique destinée à guider les politiques

¹ Rappelons-nous que le consensus de Washington tel qu'élaboré par Williamson (1990) était initialement destiné aux seuls pays d'Amérique latine victimes de la crise de la dette initiée par le défaut de paiement du Mexique en 1982. Pour une critique du consensus de Washington, voir notamment Stiglitz (2002), Davidson (2004), Bresser-Pereira et Varela (2004), Berr et Combarrous (2005 ; 2007).

gouvernementales Le Brésil n'est pas en reste avec, par exemple, sa politique redistributive de la *bolsa familia* ou la politique en matière de brevets sur les médicaments, en particulier dans le cadre de la lutte contre le sida. A un degré moindre, les constitutions de l'Uruguay et du Paraguay s'inscrivent aussi dans une vision plus soutenable du développement.

Le projet de création d'une Banque du sud, en privilégiant la coopération à la compétition, s'inscrivait également dans cette perspective. L'évolution récente des flux de financement extérieurs en Amérique du sud traduit cependant la montée en puissance de la Chine dans la coopération financière sud-sud. Reste à savoir si l'implication croissante de la Chine en Amérique du sud favorise l'avènement de modèles de développement socialement équitables, écologiquement soutenables et économiquement viables.

Prenant acte de l'échec des politiques néo-libérales issues du consensus de Washington, les travaux néo-développementistes récents (Bresser-Peirera, 2009) renouent avec les perspectives structuralistes et dépendantistes latino-américaines tout en proposant de dépasser leurs limites. Dans le prolongement de ces travaux, nous caractérisons les fondements d'un modèle post keynésien de développement soutenable et ses modalités de financement (1). Nous montrons ensuite que, si les inflexions constatées en Amérique du sud s'inscrivent dans une démarche empreinte de soutenabilité, les deux orientations récentes prises en matière de financement du développement, d'une part la montée en puissance des flux commerciaux et financiers chinois (2) et, d'autre part, la Nouvelle architecture monétaire et financière régionale (NAMFR) (3), ne contribuent que marginalement à l'expérimentation du paradigme post keynésien du développement soutenable.

L'analyse privilégiera l'Amérique du sud, et non l'Amérique latine dans son ensemble, car les dynamiques à l'œuvre en matière de spécialisation, d'insertion internationale et d'intégration régionale sont fort différentes. D'une part, les économies d'Amérique centrale restent encore fortement intégrées aux États-Unis, alors que les économies sud-américaines s'en détachent. D'autre part, la décomposition des exportations des pays d'Amérique centrale dévoile une part importante des produits manufacturés et à haute valeur ajoutée alors que l'Amérique du Sud exporte majoritairement des matières premières et des produits de base.

1. Quel développement pour l'Amérique du sud ?

Si le contexte politique latino-américain a beaucoup évolué dans les années 2000, les approches du développement se sont aussi largement renouvelées. Ainsi, Bresser-Pereira (2009) constate que les politiques néo-libérales menées ces trente dernières années ont aggravé la « maladie hollandaise »² dont sont victimes nombre de pays d'Amérique du sud. Le nouveau développementisme qu'il promeut, principalement fondé sur la macroéconomie keynésienne, entend alors rompre avec cette « orthodoxie conventionnelle » sur trois points : (i) renouant avec les approches structuralistes et dépendantistes, il considère tout d'abord que « *les politiques économiques et les institutions doivent être formulées et mises en place avec comme principal critère la défense de l'intérêt national, et comme acteurs chaque citoyen du pays* » (Bresser-Pereira, 2009, p.76-77). Il s'en éloigne toutefois en rejetant les politiques « populistes » s'accommodant de larges déficits budgétaires pour leur préférer une politique fiscale et budgétaire plus rigoureuse ; (ii) il considère ensuite que ce développement national doit privilégier le recours à un mode de financement interne favorisant des taux d'intérêt modérés ; (iii) enfin, il souhaite neutraliser la tendance à la surévaluation du taux de change, fruit de la libéralisation financière et de l'accent mis sur le financement externe, qui renforce la « maladie hollandaise » et contraint nombre de pays d'Amérique du sud à poursuivre un modèle extractiviste contraire à leurs intérêts de long terme.

Pour intéressante qu'elle est, cette approche ne va pas au bout de sa logique. Dépasser la « maladie hollandaise » suppose de rompre avec un productivisme de plus en plus prédateur basé sur l'exportation massive de biens primaires, donc de promouvoir un développement soutenable. D'ailleurs, les bases d'un développement soutenable compatible avec les approches structuralistes et dépendantistes des années

² Pour Bresser-Pereira (2009, p.117), « la « maladie hollandaise » est le résultat de rentes ricardiennes liées à des ressources naturelles abondantes produisant un taux de change compatible avec un équilibre à long terme des transactions courantes, mais limitant la compétitivité des biens « échangeables » (autres que les biens primaires exportés), quand bien même ceux-ci utiliseraient la meilleure technologie disponible au monde ».

1950-1970 existent et sont à chercher dans l'écodéveloppement tel qu'il a été défini par Ignacy Sachs (1980 ; 1997)³.

Le point de départ de Sachs est la dénonciation du « *mal développement des pays dits développés et les conséquences qu'il provoque sur le reste du monde par domination, par effets d'entraînement et par imitation du modèle* » (Sachs, 1980, p.15). Cette crise doit nous amener à questionner la nature de la croissance et à quelles conditions, sociales et écologiques, elle est acceptable. Pour lui, l'écodéveloppement n'est en aucun cas une théorie mais bien une philosophie — ou une éthique — du développement qui doit s'appliquer tant aux pays développés qu'en développement. Le mal développement qu'il observe est le résultat d'un double gaspillage causé par une mauvaise répartition des richesses. D'un côté, « *les riches surconsomment et drainent de cette façon la grande majorité des ressources disponibles ; ils le font par surcroît en utilisant très mal de vastes espaces de terres potentiellement agricoles. Les pauvres sous-consomment et, acculés par la misère, ils sur-utilisent les rares ressources auxquelles ils ont accès. La lutte contre le gaspillage apparaît ainsi indissolublement liée à celle contre la misère et contre la mauvaise gestion de l'environnement* » (Sachs, 1980, p.22). Combattre ce gaspillage suppose donc que l'Etat intervienne dans le choix des investissements afin que ceux-ci soient orientés vers la satisfaction des besoins essentiels.

Dès lors, l'écodéveloppement doit s'appuyer sur trois piliers (Sachs, 1980, p.32) : (i) la notion de *self-reliance* favorisant l'autonomie des décisions et l'émergence de modes de développement alternatifs qui tiennent compte du contexte historique, culturel et écologique propre à chaque pays ; (ii) la prise en charge équitable des besoins essentiels de chacun, qu'ils soient matériels ou immatériels, et en particulier celui de se réaliser à travers une vie qui ait un sens ; (iii) la prudence écologique, c'est-à-dire la recherche d'un développement en harmonie avec la nature.

³ A cet égard, nous pensons, à la suite de Berr (2009), que le développement soutenable, vu au prisme du paradigme post keynésien, peut être rapproché de l'écodéveloppement. Outre le fait que Sachs, qui fut en son temps un proche collaborateur de Kalecki à l'école de planification et de statistiques de Varsovie, reconnaît sa filiation kaleckienne, les post keynésiens partagent avec l'écodéveloppement l'idée que la croissance doit être vue comme le moyen de satisfaire les besoins essentiels — matériels et immatériels — sans dégrader l'environnement, ce qui rend la question de la répartition des richesses indissociable de celle de la croissance économique. Ils se rejoignent d'autre part, via le concept d'incertitude radicale, sur l'importance du principe de précaution. L'ensemble des travaux de la Fondation pour un autre développement (Fipad), disponible sur le site de la Fondation Dag Hammarskjöld : <http://www.dhf.uu.se/ifda/>, montre toute la richesse des réflexions menées dans les années 1970-1990 autour du thème de l'écodéveloppement.

La réussite d'une telle entreprise suppose de tourner le dos aux approches néolibérales du développement. Renouant avec la tradition structuraliste et dépendantiste, il convient de remettre au centre des débats l'analyse des rapports sociaux et les questions de pouvoir (Galbraith, 1983), donc celle de la répartition des richesses. Ce constat appelle alors à un rééquilibrage des pouvoirs supposant que l'Etat puisse fixer les grands objectifs et être le garant de la réalisation de ces objectifs. Il nécessite également un renforcement du poids de la société civile afin d'éviter que l'Etat ne cesse d'agir au nom de l'intérêt général.

Retrouver une certaine autonomie de décision dans le processus de développement suppose également pour les pays concernés de retrouver des marges de manœuvre en matière de financement de leur développement.

L'application du consensus de Washington a conduit à une ouverture et une libéralisation croissante des économies en développement, favorisant par là même le recours à des modes de financement externes dont les dangers, mentionnés par Bresser-Pereira (2009), avaient déjà été mis en évidence, il y a bien longtemps, par Keynes et Kalecki.

Dans *Les conséquences économiques de la paix* (1919), Keynes se livre à un réquisitoire contre le traité de Versailles qui statue sur le sort de l'Allemagne vaincue. À bien des égards, cet ouvrage prophétique montre que les pays endettés se trouvent actuellement dans une situation similaire à celle de l'Allemagne de l'après Première Guerre mondiale et que les mesures prises, hier comme aujourd'hui, vont à l'encontre de l'intérêt général. En effet, Keynes s'oppose au traité de Versailles en ce qu'il ne prend en compte que le point de vue des vainqueurs et humilie l'Allemagne. Il considère que c'est d'un partenariat que viendront les solutions, non d'une relation de domination. Il souligne ici l'importance d'une solidarité qui doit à la fois être intra générationnelle et intergénérationnelle et qui fonde le développement soutenable.

L'objectif du traité est pour Keynes « *de tirer de l'Allemagne chaque année la somme la plus élevée possible* » (Keynes, 1919, p.170). On a ici un parallèle édifiant avec la situation que connaissent de nombreux PED où la logique des créanciers est bien de faire payer au maximum des débiteurs⁴ que l'on ne considère pas comme des

⁴ La courbe de Laffer de la dette élaborée par Krugman (1988) donne des fondements théoriques à une telle approche.

partenaires mais comme des adversaires. Pourtant, l'intérêt bien compris des premiers devrait être de ne pas étrangler les seconds, ce que Keynes avait très bien perçu.

Keynes dénonce également l'ingérence à laquelle conduit ce traité au travers de l'activité de la commission des réparations⁵, ce qui n'est pas sans rappeler celle des institutions financières internationales qui sont aujourd'hui garantes des intérêts des « puissants »⁶.

Afin de briser les chaînes de la dépendance et d'éviter toute prise de contrôle des économies endettées par les créanciers, Keynes semble suggérer que la voie à suivre passe par la substitution d'une dette interne à une dette externe, ce qui préfigurerait selon lui des relations internationales plus saines⁷.

A l'instar de Keynes, Kalecki se méfie des apports de capitaux étrangers qu'il soupçonne d'être potentiellement déstabilisateurs pour les pays bénéficiaires. Pour lui, l'indépendance économique ne peut être acquise qu'en s'émancipant de ceux-ci, le but étant de limiter l'influence de certains intérêts constitués (Kalecki, 1964), et par là même les « *inconvenients d'ordre politique que représente un secteur privé étranger capable d'agir comme un puissant groupe de pression* » (Kalecki et Sachs, 1966, p.143).

Ainsi, Kalecki (1954) préconise plutôt de financer l'investissement public par l'impôt ce qui, en réduisant le recours à l'émission de titres, présente l'avantage de limiter la spéculation et l'inflation. S'il est conscient des heurts que cela pourrait susciter et des intérêts constitués qu'il faudrait dépasser, il se prononce en faveur d'une taxation des hauts revenus et de la consommation de biens non essentiels, rejoignant ainsi Keynes dans sa volonté de favoriser un financement interne du développement.

⁵ « La commission (...) est autorisée à faire pression sur le système fiscal allemand et sur les dépenses intérieures de l'Allemagne, afin de s'assurer que le paiement des Réparations est la première charge qui pèse sur toutes les ressources du pays » (Keynes, 1919, p.213). Ainsi, les réparations hier comme le remboursement de la dette extérieure aujourd'hui priment sur le bien-être des populations, ce que Keynes dénonce à juste titre.

⁶ Stiglitz constate par exemple que « le FMI a cessé de servir les intérêts de l'économie mondiale pour servir ceux de la finance mondiale. La libéralisation des marchés financiers n'a peut-être pas contribué à la stabilité économique mondiale, mais elle a bel et bien ouvert d'immenses marchés nouveaux à Wall Street (...). Si l'on envisage les mesures du FMI sous cet angle, on comprend mieux son insistance à faire rembourser les créanciers étrangers au lieu d'aider les entreprises nationales à ne pas sombrer » (Stiglitz, 2002, p.268-270).

⁷ « Une nation débitrice n'aime pas son créancier (...). Dans le cas d'une dette intérieure, les parties intéressées sont à la fois débitrices et créancières, et le débat ne porte que sur la répartition de la richesse à l'intérieur du pays. Il n'en va pas ainsi des dettes extérieures, et les nations créditrices peuvent assez rapidement estimer que leurs intérêts sont malencontreusement liés au maintien d'une forme particulière de gouvernement ou d'organisation économique dans les pays débiteurs » (Keynes, 1919, p.268).

Le financement externe, ce que Kalecki et Sachs appellent « aide étrangère », peut être un complément utile s'il sert à financer les importations nécessaires à l'accroissement de la production et l'investissement dans les secteurs jugés prioritaires, ou participe à la satisfaction de la consommation de biens « essentiels ».

Anticipant les critiques actuelles à l'égard de l'excessive financiarisation de l'économie, ils considèrent que les investissements étrangers ne peuvent réellement constituer une « aide » pour les PED. Ils peuvent toutefois présenter une utilité à la condition expresse que les transferts de bénéfices et le rapatriement des capitaux soient limités et contrôlés (Kalecki, 1954 ; Kalecki et Sachs, 1966)⁸.

Kalecki et Sachs nous mettent également en garde contre les conséquences d'un endettement extérieur trop important. Dans une logique structuraliste, ils notent qu'« *un changement favorable des termes de l'échange, ou une diminution du transfert des bénéfices provenant des investissements étrangers directs, améliorerait les conditions externes de croissance des pays du tiers-monde exactement comme un flux d'aide étrangère de même importance, avec cette différence toutefois qu'il n'y aurait pas alors augmentation de l'endettement vers l'étranger* » (Kalecki et Sachs, 1966, p.124).

Dans le même ordre d'idées, ils militent pour un remboursement des dettes en marchandises. Dans le cas où l'équipement d'une usine est vendu à crédit et si le crédit est épongé par l'envoi d'une partie de la production de cette usine, l'opération apparaît avantageuse pour les deux parties. Une telle approche contribue à fournir une solution au problème de l'insuffisance des débouchés d'exportation qui pénalise de nombreux PED. Elle suppose bien évidemment de se placer dans une logique de coopération plutôt que de compétition.

⁸ On retrouve ici les positions de Keynes (1933, p.199-200) : « *qu'un pays consacre une part importante de son effort à la conquête de marchés extérieurs, ou que des capitalistes étrangers en pénètrent la structure économique grâce à leurs ressources et à l'influence qu'elles leur donnent, ou que notre vie économique dépende étroitement des politiques économiques fluctuantes de pays étrangers, voilà qui, aujourd'hui, ne paraît plus de façon évidente favoriser ni garantir la paix dans le monde. À la lumière de l'expérience, et avec un peu de prévoyance, on pourrait même soutenir tout le contraire. La protection des intérêts qu'un pays possède à l'étranger, la conquête de nouveaux marchés, et le développement de l'impérialisme économique sont des aspects difficiles à éviter d'un ordre des choses orienté vers la spécialisation internationale la plus poussée et la plus grande diffusion du capital, où que résident ses détenteurs. Mais il pourrait être plus facile de mettre en œuvre des politiques intérieures judicieuses si l'on pouvait proscrire le phénomène appelé « fuite des capitaux »* ».

Il convient alors de voir si les inflexions récentes en Amérique du sud permettent d'envisager l'avenir de façon « soutenable » et si les dynamiques commerciales et financières à l'œuvre s'inscrivent dans une telle démarche.

2. Nouveaux modèles de développement et division sud-sud du travail

L'alternance politique dans de nombreux pays d'Amérique du Sud à partir des années 2000 bouleverse les stratégies de développement. Il serait cependant réducteur de considérer qu'un nouveau consensus va alors être partagé par toutes les économies de la région, tant les situations et stratégies diffèrent. Les orientations socialistes du Venezuela d'Hugo Chavez sont, en effet, bien éloignées des visions politiques prévalant à la même époque au Chili, au Pérou ou en Colombie.

On peut néanmoins dresser les grandes lignes du nouveau paradigme qui éclot en Amérique du sud au cours des années 2000. Il comprend deux volets :

- Le rejet des prescriptions du Consensus de Washington. Il occasionnera une intervention accrue de l'Etat, avec notamment l'activation d'ambitieuses politiques de redistribution des richesses, et le souci d'intégrer des objectifs sociaux et environnementaux dans les politiques publiques.
- La volonté de se détacher de l'emprise des Etats-Unis et de la dépendance au dollar. Le poids des motivations d'ordre politique ou économiques diffère selon les pays. Mais, globalement, elle réunit les dirigeants sud-américains autour de la nécessité de diversifier la liste des partenaires commerciaux, de rejeter la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), de prendre ses distances, parfois de manière violente, avec les institutions financières internationales (Banque Mondiale, FMI), et enfin de promouvoir le développement de la coopération monétaire régionale et du régionalisme financier.

Le noyau dur de ce paradigme en gestation est représenté par les nouveaux modèles de développement instaurés au Venezuela, en Equateur, en Bolivie et en Argentine. Ces modèles, certes marqués politiquement, coïncident largement avec les prescriptions post keynésiennes relatives à l'économie du développement et au développement soutenable. Ils accordent une place majeure à l'orientation de

l'investissement par l'Etat, à la planification, au soutien de la demande effective, à la redistribution des richesses, au dépassement des blocages institutionnels et de l'influence des « groupes financiers » (oligarchies locales), à la rénovation des rapports Etat-marché-société civile, et à la redéfinition de la « matrice productive » accordant la priorité aux droits de la nature et à la préservation de la biodiversité.

La réorientation des flux commerciaux et financiers est la conséquence directe de l'application de ces nouveaux modèles de développement. Elle s'opère principalement avec la Chine. Point important, cette tendance à l'accélération des échanges entre la Chine et l'Amérique du sud s'est renforcée après la crise financière globale de 2007-2008, alors même que les échanges commerciaux de la région avec les économies avancées sont mis à mal. Le commerce Brésil-Chine a augmenté onze fois plus vite que la moyenne mondiale entre 2000 et 2010. (Chaponnière et Lautier, 2013, p.99). Sur la même période, les importations en provenance de Chine ont connu une croissance annuelle de 12% pour l'Argentine, le Chili et le Pérou et autour de 24% pour le Brésil, la Colombie et le Venezuela. La croissance des exportations à destination de la Chine tend à augmenter après la signature d'accords de libre-échange : dans le cas du Chili, elle dépasse 30% par an, contre 19% pour la période antérieure au traité signé avec la Chine en 2006 (Baduel, Barajas et Quenan, 2012). La progression des exportations vers la Chine demeure cependant forte pour les pays n'ayant pas signé d'accord avec la Chine. Le Brésil a ainsi enregistré une croissance des exportations vers la Chine de 11% par an, l'Argentine de l'ordre de 24% par an, tout au long de la décennie 2000-2010.

Néanmoins, cette dynamique s'opère à travers une double asymétrie largement défavorable à l'Amérique latine. Tout d'abord, si la dépendance à l'égard des Etats-Unis diminue, elle s'accroît à l'égard de la Chine. Elle devient le premier client du Chili et du Brésil à partir de 2009. Cette dépendance commerciale n'est pas réciproque ; les débouchés vers l'Amérique latine représentent peu pour la Chine. La seconde asymétrie concerne la structure des échanges. La Chine importe des produits primaires et exporte des produits manufacturés. Il s'ensuit trois séries de conséquences qui coïncident peu avec les principes post keynésiens du développement soutenable.

- 1- On assiste depuis 2000 à une forte augmentation de la part des produits primaires (matières premières agricoles et agroalimentaires, minerais, énergie) dans les exportations totales sud-américaines. Cette part atteint 62,2% au Brésil,

62,5% en Argentine, 77,8% en Colombie et 81,2% en Equateur, en 2012. L'insertion internationale et son corollaire, le rapprochement avec la Chine, entraînent ainsi une « reprimarisation » des exportations sud-américaines. (Salama, 2014, p.46). Cette évolution s'accompagne d'un renforcement de la spécialisation, les exportations se concentrant généralement sur un produit ou quelques produits primaires : pétrole brut pour le Venezuela, la Colombie et l'Equateur, produits agricoles pour l'Argentine, minerais non ferreux pour le Pérou et le Chili. Même le Brésil, qui s'était pourtant engagé dans une diversification de ses exportations, n'échappe pas à ce processus, comme l'illustre la dépendance accrue aux exportations de minerais de fer (Frenkel et Rapetti 2012). Ce retour en arrière s'est en outre accompagné d'une multiplication des catastrophes écologiques et d'une recrudescence des conflits sociaux liés à l'extraction des ressources naturelles dans des conditions matérielles ou salariales encore précaires⁹.

- 2- Les effets du processus de désindustrialisation sont d'autant plus sévères que l'industrie manufacturière locale est confrontée à la concurrence des exportations de produits chinois. Au-delà de la désindustrialisation, les relations commerciales avec la Chine font perdre des parts de marché aux économies latino-américaines et sont destructrices nettes d'emplois¹⁰. Elles tendent par ailleurs à dégrader les termes de l'échange de la plupart des économies latino-américaines depuis la généralisation des déficits courants à partir de 2011 dans un contexte de hausse des prix des produits chinois et de baisse des prix des exportations primaires latino-américaine. C'est pourquoi certaines économies ont commencé à appliquer des mesures protectionnistes contre l'entrée des produits chinois. L'Argentine a été la plus active dans cette démarche, le nombre de mesures passant de 1 à 44 entre 2008 et 2011.

⁹ En particulier, et c'est un paradoxe, dans les économies ayant vu l'arrivée au pouvoir de gouvernements socialistes et attachés à la préservation de l'environnement. En Equateur, le Président Correa doit affronter une opposition des écologistes et des mouvements indigènes qui étaient pourtant ses alliés lors de son premier mandat et lors de l'introduction des droits de la nature dans la nouvelle Constitution. Il lui est reproché d'avoir abandonné, fin 2013, le projet Yasuni-ITT qui prévoyait de ne pas exploiter le pétrole enfoui dans le sous-sol d'un parc naturel amazonien.

¹⁰ Au cours de la décennie 2000-2010, 92% des exportations de produits manufacturiers d'Amérique latine provenaient d'entreprises perdant des parts de marché face à leurs concurrentes chinoises, ou connaissant une augmentation des parts de marchés inférieure à celle de la Chine (Gallagher et Porzecanski 2010).

3- Enfin, les économies sud-américaines tendent, de fait, à se détacher des nouveaux modèles de développement imaginés par les gouvernements d'alternance arrivés au pouvoir dans les années 2000. Le régime de croissance extractiviste prédomine encore malgré la volonté de s'en séparer. La demande interne n'a pu se substituer à la demande externe, en dépit de la réduction de la pauvreté et une augmentation sensible des salaires réels. La croissance des économies sud-américaines reste encore largement fondée sur le modèle néo-libéral de type *export-led growth* (ELG). Les travaux post keynésiens ont depuis longtemps montré les limites de cette stratégie de croissance sur le long terme¹¹. Les économies latino-américaines ne font pas exception, elles sont désormais confrontées à une croissance en berne depuis l'entrée dans les années 2011.

L'économie la plus avancée dans le processus d'émergence, le Brésil, n'a pas réussi à pérenniser le régime de « croissance diversifiée » (Vercueil 2012, p.87) engagé en 1994 avec la stabilisation monétaire et institutionnelle (plan real). Le triptyque sur lequel repose son régime de croissance (apport de capitaux étrangers, développement du marché intérieur et conquête des marchés à l'exportation) s'est fissuré à partir de 2009. Le premier pilier a montré son caractère hautement instable : les entrées massives de capitaux induites par la première vague de *quantitative easing* aux Etats-Unis, puis leur sorties brutales, ont provoqué une appréciation puis une dépréciation sévères du real. Le second pilier, celui de la demande interne, a également été affecté, comme l'illustre la montée des inégalités et la recrudescence des mouvements sociaux. Les autorités brésiliennes n'ont alors d'autre alternative que de compter sur le troisième pilier, celui des exportations, pour pérenniser la croissance. C'est-à-dire de revenir de facto au modèle de type *export-led growth*.

Cette nouvelle dynamique commerciale polarisée sur la Chine est confortée par l'évolution des flux d'IDE chinois à destination de l'Amérique du sud pour la même période¹². Leur part représentait déjà 9,1% des IDE reçus par le sous-continent en 2012. On note surtout un changement majeur opéré à partir de 2010 : le secteur minier et celui des hydrocarbures ne sont plus les premières cibles des IDE chinois (Koch-Weiser

¹¹ Pour une synthèse des travaux critiques sur le modèle ELG, voir Palley (2011).

¹² Là-encore, il convient de distinguer Amérique du sud et Amérique latine plus Caraïbes. Les IDE chinois vers l'ensemble de la région se sont orientés très majoritairement vers deux paradis fiscaux : les Iles Caiman et les Iles Vierges Britanniques ont absorbé 95% des flux d'IDE chinois vers la zone Amérique latine - Caraïbes entre 2006 et 2010 (Sistema Latino Americano y del Caribe, 2012, p.29)

2014) ; ils sont désormais dépassés par l'agriculture (principalement soja et tabac) et la production de pièces automobiles.

Il est reproché à la politique chinoise d'investissement de reproduire les erreurs commises en Afrique : une montagne nivelée au Pérou, des champs d'hydrocarbures polluants en développement au Venezuela, la transformation d'une région de savane en champs de soja transgénique au Brésil, trois millions d'hectares de forêt vierge exploités par des sociétés d'extraction chinoises en Equateur, malgré la crainte des populations indigènes sur les conséquences sur l'environnement et leur mode de vie traditionnel.

3. Coopération financière sud-sud vs. régionalisme financier

Deux dynamiques financières inédites et concomitantes caractérisent l'évolution du financement du développement en Amérique du sud à partir des années 2000. La première est la dépendance accrue aux flux de financements chinois ; la Chine accède au titre de premier créancier de l'Amérique latine au début des années 2010. La seconde dynamique consacre l'avènement d'un régionalisme financier ambitieux mais velléitaire : la Nouvelle architecture monétaire et financière régionale (NAMFR) ne parvient pas à consolider les nouveaux modèles de développement et à soustraire les économies sud-américaines de la contrainte extérieure.

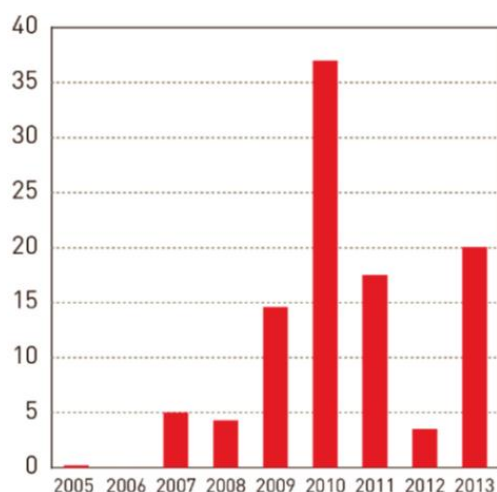
La coopération financière sud-sud initiée par la Chine provient essentiellement de la Banque chinoise de développement (CDB) et de la China Export-Import Bank (Ex-Im). Les prêts souverains accordés aux Etats latino-américains ont décollé dans la seconde moitié des années 2000, atteignant 96,6 milliards de dollars pour la période 2005-2013 (figures 1 et 2). L'évolution irrégulière et la concentration des prêts (le Venezuela absorbe plus de la moitié des crédits) ne doivent pas masquer le dynamisme des ambitions chinoises. En effet, sont enregistrées ici les nouvelles lignes de crédit accordées pour plusieurs années ; une diminution ne signifie pas nécessairement une baisse des volumes de crédits accordés au cours d'une année, mais plutôt que les Etats débiteurs ne bénéficient pas d'ouvertures de lignes de crédits complémentaires. Depuis 2008, les financements sont alloués principalement aux infrastructures (presque la moitié des prêts), devant les secteurs miniers et de l'énergie (25% du total des prêts).

Figure 1.
Financements de la Chine aux Etats et entreprises publiques d'Amérique latine, par pays récipiendaires.
2005-2013
(milliards de dollars US)

Venezuela	50,61
Argentine	14,12
Brésil	10,75
Equateur	9,95
Bahamas	2,55
Jamaïque	1,41
Mexique	1,01
Costa Rica	0,80
Bolivie	0,61
Guyane	0,13
<i>Autres</i>	-
TOTAL	96,62

Sources : Gallagher et Ray (2014) et Banque mondiale

Figure 2
Financements annuels de la Chine aux Etats et entreprises publiques d'Amérique latine. 2005-2013
(milliards de dollars US)



Source : Gallagher et Ray (2014)

Deux spécificités des financements chinois méritent d'être soulignées. La première particularité notable est la croissance des prêts souverains discrétionnaires - c'est-à-dire à des fins autres que le développement économique - accordés à deux pays, le Venezuela (8 milliards) et l'Equateur (4,2 milliards). La Chine endosse ainsi le rôle de prêteur en dernier ressort et vient au secours des deux Etats en panne de refinancement. Le Venezuela connaît, en effet, une grave crise économique caractérisée par une importante fuite des capitaux et une dégradation des soldes budgétaires et du compte courant. De son côté, le gouvernement équatorien peine à assurer son

refinancement à cause d'une dépendance trop importante aux recettes d'exportations de pétrole et du régime de dollarisation qui élimine toute velléité de financement du déficit budgétaire en dernier ressort par la Banque centrale (Ponsot 2007). Un autre bénéfice tiré de ces possibilités de prêt en dernier ressort est la détente des taux d'intérêt appliqués aux dettes souveraines. En ouvrant de nouvelles lignes de crédit à l'Equateur, la Chine a indirectement été à l'origine de l'amélioration de la note de la dette souveraine et facilité le grand retour de l'Equateur sur les marchés internationaux de capitaux en 2014.

La seconde spécificité des prêts souverains chinois se rapporte à la possibilité de rembourser sa dette en pétrole. Sur la période 2003-2012, 54% des crédits chinois à l'Amérique latine ont été assortis de clauses de remboursement possible en matières premières. Cette opportunité semble satisfaire les Etats débiteurs car la contrainte de liquidité est allégée, mais la contrepartie est qu'elle n'incite pas à sortir du modèle de spécialisation dans les produits primaires.

Plus généralement, la coopération financière chinoise n'ouvre pas la voie à un financement du développement débarrassé des contraintes auxquelles sont malheureusement habituées les économies d'Amérique du sud. L'endettement extérieur est encouragé, la conditionnalité associée aux prêts n'est pas éliminée, les taux d'intérêt ne sont pas compétitifs par rapport à ceux appliqués par les autres agences ou banques de développement, le péché originel (endettement en devises et non en monnaie domestique) n'est pas dépassé, enfin les financements n'accordent pas de préférence aux projets s'inscrivant dans une perspective de développement soutenable.

A l'inverse, le régionalisme financier à l'œuvre en Amérique du sud depuis les années 2000 entend dépasser ces contraintes. L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle classe dirigeante de gauche a exacerbé la remise en cause des mécanismes traditionnels de financement du développement et favorisé le lancement d'initiatives monétaires et financières alternatives à l'échelle régionale. La Nouvelle architecture monétaire et financière régionale (NAMFR) repose, certes, sur de fortes motivations politiques. Mais elle s'appuie surtout sur la volonté de se soustraire à deux ensembles de contraintes économiques fortes :

- Tout d'abord s'affranchir des conditionnalités et des taux d'intérêt élevés imposés tant par les marchés internationaux de capitaux que par les institutions

financières multilatérales et régionales existantes. Au-delà du rejet des orientations libérales et de la proximité de ces institutions avec Washington, le but est de créer des mécanismes et des institutions qui, à partir des ressources financières de la région, assureraient la stabilité financière régionale et le financement à long terme d'infrastructures et de projets industriels et sociaux obéissant aux principes de « souveraineté régionale » et de « croissance soutenable ».

- Ensuite, tenter de dépasser les contraintes inhérentes au régime monétaire international actuel centré sur le dollar. Là encore, il ne s'agit pas uniquement de se détourner de l'emprise hégémonique exercée par les Etats-Unis. Il s'agit avant tout de s'affranchir des asymétries et externalités négatives du système monétaire international sur les économies émergentes et les PED : volatilité des mouvements de capitaux, instabilité des taux de change, incitation à mener des politiques néo-mercantilistes, endettement ou accumulation excessive de réserves de change, pêché originel (Ponsot 2015). Dans cette perspective, le régionalisme financier incarné par le NAMFR constitue une entreprise visant à trouver une solution régionale en l'absence de solution globale apportée aux contradictions du système monétaire international (Ponsot et Rochon 2010).

La NAMFR s'appuie sur deux piliers. La Banque du Sud constitue le pilier financier. L'initiative de cette banque régionale de développement alternative revient au Venezuela de Chavez et à l'Argentine de Kirchner, au cours de l'année 2007. Ils sont rapidement rejoints par la Bolivie de Morales, l'Equateur de Correa, le Brésil de Lula, puis par l'Uruguay et le Paraguay. Lancé en grande pompe, le projet a cependant rapidement rencontré des difficultés de mise en œuvre, illustrant ainsi les divergences de vues et les intérêts contradictoires des protagonistes. Les désaccords ont porté sur la gouvernance de l'institution (droits de vote sur le principe un pays / une voix ou selon les contributions des Etats membres ?), la répartition des quotes-parts dans le capital initial, les ressources à mobiliser (recours à l'emprunt sur les marchés internationaux ou uniquement pool de réserves de change ?), la nature des clients (entreprises privées ou uniquement entités publiques ?) et la conditionnalité des prêts.

Trois autres limites de la Banque du Sud méritent d'être soulignées. Tout d'abord, le faible montant du capital initial (7 milliards de dollars) n'offre qu'une portée limitée à

une institution censée se substituer aux banques régionales existantes (Banque Interaméricaine de Développement et *Corporacion Andina de Fomento*). Ensuite, on peut s'interroger sur la pertinence de créer une nouvelle banque régionale, alors qu'une solution plus simple eût été de faire évoluer le mandat et la gouvernance des institutions existantes. Enfin, il convient de rappeler le rôle ambigu du Brésil. Membre fondateur de la Banque du sud, il a toujours pris ses distances avec les motivations politiques. Son rôle de passager clandestin a été souligné à maintes reprises. Pourquoi le Brésil soutiendrait-il une nouvelle Banque régionale de développement, alors que dans le même temps il élargit le champ d'intervention de sa banque nationale de développement (BNDES) à l'échelle régionale - voire mondiale - ?

La nouvelle vague de régionalisme qui débute avec le tournant à gauche de l'Amérique du sud au début des années 2000 semble se nourrir d'un consensus édifié sur le rejet du néo-libéralisme et la résurrection du structuralisme de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Il n'en demeure pas moins que les divergences subsistent quant à la remise en cause du régionalisme ouvert de la période néo-libérale engagée à la fin des années 1980. Le régionalisme de l'Amérique latine du début du XXIème siècle est, en effet, marqué par une profonde rivalité entre le Brésil et le Venezuela (Dabène 2014). Deux visions de l'intégration régionale s'opposent. Celle de la diplomatie brésilienne, fondée sur une orientation pragmatique des projets régionaux (Union des nations sud-américaines (UNASUR), Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC)) et des velléités d'imposer un leadership utile à ses ambitions internationales. Celle d'Hugo Chavez, qui défend une vision post-libérale de l'intégration, conçue à l'origine comme une alternative à la ZLEA proposée par les États-Unis, puis exercée à travers l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA¹³). La Banque du sud a fait les frais de cet antagonisme. Malgré la relance du projet Banque du sud en 2013, les résultats sont peu concluants. Le projet, ralenti par les frilosités brésiliennes, a poussé le Venezuela et ses alliés à aller de l'avant, en créant, dès 2008, la Banque de l'ALBA (BALBA). Fondée sur le modèle de la Banque du sud, la BALBA se limite à un schéma régional plus restreint. Elle n'en demeure pas moins une institution importante, puisqu'elle est censée jouer un rôle actif dans la constitution du second pilier de la NAMFR.

¹³ Les Etats membres de l'ALBA sont le Venezuela, l'Equateur, la Bolivie, le Nicaragua, Cuba, Antigua-et-Barbuda, la Dominique, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Le plan SUCRE (*Sistema Unitario de Compensacion Regional de pagos*) est le pilier monétaire de la NAMFR. Il entre en vigueur en janvier 2010. Il réunit les huit membres de l'ALBA, rejoints en mars 2013 par l'Uruguay. Il s'agit d'un système de paiements régionaux réalisés à l'aide d'une unité de compte commune (appelée sucre) permettant de se passer du dollar dans les transactions entre les Etats membres (Gnos, Monvoisin et Ponsot 2010). Le développement des échanges régionaux n'est donc plus contraint par l'accumulation préalable ou l'emprunt international de devises. Le mécanisme s'inspire de deux schémas de paiements et de compensation bien connus : d'une part, le bancor, défendu par Keynes à la conférence de Bretton Woods dans le cadre des négociations autour du nouvel ordre monétaire international après la seconde guerre mondiale ; d'autre part, l'Union Européenne des Paiements (UEP) qui a fonctionné en Europe entre 1950 et 1958.

La simplicité de ce mode d'intégration monétaire réside dans le principe de compensation entre Banques centrales. Il a l'avantage d'éviter les écueils de l'intégration monétaire complète. Contrairement à l'union monétaire, qui repose sur la délicate question du transfert / partage de la souveraineté monétaire entre les Etats membres, le SUCRE ne se substitue pas aux monnaies nationales. Chaque pays conserve sa monnaie, le SUCRE sert uniquement aux paiements régionaux. Il est une monnaie supranationale, à l'image du bancor de Keynes.

Malgré la simplicité et l'ingéniosité du mécanisme de coopération monétaire régionale, la portée du SUCRE demeure modeste. Certes, les transactions en sucre augmentent, mais la plupart des échanges entre les pays membres continuent à s'appuyer sur le dollar. A l'instar de la Banque du sud, le SUCRE n'est pas dénué de limites et de contradictions. Contrairement au Bancor et à l'UEP, le SUCRE ne réunit pas des économies en changes fixes. La diversité des stratégies de change et l'absence de coordination des politiques de change entre les Etats membres exposent le SUCRE à un risque de change et dénature considérablement le projet initial de compensation périodique entre Banques centrales. Par ailleurs, n'y-a-t-il pas une contradiction à voir l'Equateur jouer un rôle actif dans un système destiné à contourner la contrainte de fourniture en dollar pour les échanges commerciaux alors que sa monnaie officielle est précisément le dollar ? Pourquoi s'attache-t-on à créer un nouveau système de paiements régionaux alors qu'un dispositif similaire existe déjà à travers l'accord de

paiements et de crédits réciproques de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) ? Enfin, et surtout, un tel mécanisme a-t-il une réelle utilité pour un groupe de pays aussi faiblement intégrés sur le plan commercial (les échanges inter-régionaux ne dépassaient pas 5% du total des échanges extérieurs des pays membres en 2012) ?

Conclusion

Les politiques économiques innovantes adoptées en Amérique du sud à partir des années 2000 s'inscrivaient dans une démarche empreinte de soutenabilité. Malheureusement, elles ont pour l'heure échoué à instaurer un régime de croissance stable et un développement soutenable. Les deux principales orientations prises en matière de financement du développement n'ont pas produit leurs effets.

L'essor des échanges entre la Chine et l'Amérique du sud et le dynamisme des flux financiers chinois n'ont pas contribué à la mise en application d'un modèle compatible avec le paradigme post keynésien du développement soutenable. Au contraire, ils ont enfermé l'Amérique du sud dans une nouvelle dépendance commerciale et financière — à l'égard de la Chine —, accéléré la désindustrialisation ou la reprimarisation des structures productives, engagé une redistribution inéquitable des richesses et accentué l'exploitation intensive et des ressources naturelles. Le principal défi qu'il convient de dépasser reste celui de sortir du modèle de développement extractiviste de type *export-led growth* et de dégager un « changement structurel en faveur d'activités plus efficaces, intensives en savoirs et ayant un impact moindre sur l'environnement et la santé » (CEPALC, 2013, p.89).

Le renforcement de la coopération monétaire et financière régionale n'a pas permis d'aboutir à une architecture cohérente assurant un financement efficace du développement et une accélération de l'intégration économique. La NAMFR a renforcé les divisions régionales et complexifié un régionalisme déjà bien éprouvé par la multiplication des initiatives velléitaires. A cela s'ajoute le retour inquiétant d'une forte vulnérabilité aux financements extérieurs. Depuis la fin de l'année 2012, l'Amérique du sud enregistre des rythmes de croissance inférieurs de moitié à ceux enregistrés entre 2003 et 2011, Avec les anticipations de fin du *quantitative easing* aux États-Unis et les sorties nettes de capitaux, on voit ressurgir des inquiétudes quant au financement des

déséquilibres courants dans certains pays (Venezuela, Argentine, Equateur). On assiste bel et bien au « retour de la contrainte extérieure » (Rifflart, 2014, p. 171). La constitution de la Banque des Brics à Fortaleza, au Brésil, le 15 juillet 2014, ne contribuera pas à inverser la tendance. Désormais, le Brésil inscrit sa stratégie de conquête de marchés à l'échelle mondiale, l'intégration régionale n'est pas sa priorité. Quant à la Chine, elle devra composer à l'avenir avec l'Inde et la Russie qui entendent bien opérer un rapprochement avec les économies sud-américaines.

Bibliographie

Baduel B., Barajas A., Quenan C. (2012), « Amérique latine : qu'implique le renforcement des relations commerciales avec la Chine ? », *Flash Natixis* 202, mars.

Berr E. (2009), « Le développement soutenable dans une perspective post keynésienne : retour aux sources de l'écodéveloppement », *Économie appliquée*, tome LXII, n°3, p.221-244.

Berr E., Combarrous F. (2005), « Vingt ans d'application du consensus de Washington à l'épreuve des faits », *Économie appliquée*, tome LVIII, n°2, p.5-44.

Berr E., Combarrous F. (2007), « The false promises of the (second) Washington consensus: Evidence from Latin America and the Caribbean (1990-2003) », *Brazilian Journal of Political Economy*, vol.27, n°4, p.525-545.

Bresser-Pereira L.C., Varela C., (2004), «°The second Washington consensus and Latin America's quasi-stagnation°», *Journal of Post Keynesian Economics*, vol.27, n°2, p.231-250.

Bresser-Pereira L.C (2009), *Mondialisation et compétition. Pourquoi certains pays émergents réussissent et d'autres non*, Paris, La découverte.

CEPALC (2013), *Conferencia sobre el Desarrollo Sostenible en América Latina y el Caribe: seguimiento de la agenda para el desarrollo post-2015 y Río+20*, Bogota, 7-9 mars.

Chaponnière J.R., Lautier M. (2013), « La montée des échanges sud-sud dans le commerce mondial », in *L'économie mondiale 2013*, Paris, Repères, La Découverte.

Dabène O. (2014), « La quatrième vague de régionalisme », in *Les enjeux du développement en Amérique latine*, sous la direction de C. Quenan, S. Velut et E. Jourcin, Paris, Institut des Amériques et Agence Française de Développement, p.64-95.

Davidson P., (2004), «°A Post Keynesian view of the Washington consensus and how to improve it°», *Journal of Post Keynesian Economics*, vol.27, n°2, p.207-230.

Frenkel R., Rapetti, M. (2012), « External Fragility or Desindustrialization: What is the Main Threat to Latin American Countries in the 2010s? », *World Economic Review* 1/2012.

Galbraith J.K. (1983), *Anatomie du pouvoir*, in Galbraith J.K. (2007), *Economie hétérodoxe*, trad. fr., Paris, Seuil.

Gallagher K., Porzecanski, R. (2010), *The Dragon in the Room: China and the Future of Latin American Industrialization*, Stanford University Press.

Gallagher K., Ray R. (2014), « 2013 China – Latin America Economic Bulletin », The Global Economic Governance Initiative at Boston University.

Gnos C., Monvoisin V., Ponsot J.F. (2010), « Regional Currencies and Regional Monetary Zones in Latin America », *Journal of Post Keynesian Economics* 32.2, p.173-184.

Kalecki M., (1954), « The Problem of Financing Economic Development », in Osiatynski J. (dir.), 1993, *Collected works of Michal Kalecki*, vol. V, Developing economies, Oxford, Clarendon press.

Kalecki M., (1964), « Observations on Social and Economic Aspects of 'Intermediate Regimes' », in Osiatynski J. (dir.), 1993, *Collected works of Michal Kalecki*, vol. V, Developing economies, Oxford, Clarendon press.

Kalecki M., Sachs I., (1966), « Formes d'aide étrangère. Une analyse économique », in Sachs I., (1977), *Pour une économie politique du développement*, Paris, Flammarion.

Keynes J.M. (1919), *Les conséquences économiques de la paix*, Paris, Gallimard, 2002.

Keynes J.M. (1933), « L'autosuffisance nationale », in Keynes J.M. (2002), *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard, p.194-212.

Koch-Weiser J. (2014), « Chinese Mining Activity in Latin America: A Review of Recent Findings », *Interamerican Dialogue – China and Latin America*, septembre.

Krugman P., (1988), « Market-Based Debt-Reduction Schemes », NBER, working paper, n° 2587.

Palley, T.I. (2011), « The Rise and Fall of Export-Led Growth », Working Paper, Levy Economics Institute, n°675.

Ponsot J.F. (2007), « Dollarisation et Banque centrale en Equateur ». In *Institutions et développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, sous la direction d'Eric Mulot et Pépita Ould-Ahmed, Presses Universitaires de Rennes, p.233-258.

Ponsot J.F. (2015), « Original Sin », in *The Encyclopaedia of Central Banking*, sous la direction de L.P. Rochon & S. Rossi, Cheltenham, Edward Elgar.

Ponsot J.F., Rochon, L.P. (2010), « South America and a New Financial Architecture », *Journal of Post Keynesian Economics* 32.2, p.154-162.

Riffart C. (2014), « Amérique latine : le rappel des fondamentaux », *Revue de l'OFCE / Analyse et prévisions* 135, p.171-178.

Sachs I. (1980), *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Editions économie et humanisme/Les éditions ouvrières.

Sachs I. (1997), *L'écodéveloppement*, Paris, Syros.

Salama P. (2014), *Des pays toujours émergents ?*, Paris, La Documentation Française.

Sistema Latino Americano y del Caribe (2012), « Las relaciones entre China y América Latina y el Caribe », SELA, Caracas, n°10-12.

Stiglitz J. (2002), *La grande désillusion*, Paris, Fayard.

Surel Y. (2014), « Evolution des politiques publiques », in *Les enjeux du développement en Amérique latine*, sous la direction de C. Quenan, S. Velut et E. Jourcin, Paris, Institut des Amériques et Agence Française de Développement, p.167-184.

Vercueil J. (2012), *Les pays émergents*, Paris, Bréal.

Williamson J. (1990), «°What Washington means by policy reform°», in Williamson J. (ed.), *Latin America adjustment: how much has happened°?*, Institute for International Economics.